

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 1 ^{er} , PAR RICHARD PÈRE ET FILS, Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	7 d. au-dessus de 0.	69 deg.	27 pou. 8 lig.	Nord.	Beau.
Midi...	101. au-dessus	63 deg.	27 pou. 8 lig.	Nord.	Idem.
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midi.	Couch.	Phases.	Âge.	
5 h. 42 m.	00 h. 3 m. 57.	6 h. 27 m.	Nouvelle lune.	7	

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 1^{er} avril 1838.

DE L'AGIOTAGE.

A l'une des dernières séances de la chambre, M. Salverte est monté à la tribune pour signaler les honteuses spéculations qui se font en ce moment à la bourse; M. Salverte parlait pour la capitale et au nom de l'opposition. Voici maintenant M. Fulchiron qui, de son côté, dans la séance du 30 mars, a pris la parole pour signaler les mêmes désordres et presser la commission chargée du rapport de la loi sur les sociétés en commandite, de terminer son travail. « Personne n'ignore, a-t-il dit, l'effrayant scandale dont la bourse est le théâtre; le mal commence à gagner la province. J'ai reçu des lettres qui m'apprennent que les bourses de plusieurs grandes villes sont aussi atteintes de la fièvre de l'agiotage. » — Demain la presse de Paris nous apprendra que de tous côtés il y a unanimité pour flétrir les spéculateurs ignobles qui se font les promoteurs d'entreprises qui ne peuvent être pour les commanditaires qu'une source de ruine.

L'agiotage, l'agiotage, voilà la plaie du jour; elle nous dévore, elle nous ronge; on la signale à la tribune comme dans la presse. Les partis sont tous d'accord sur ce fléau; Paris et les départements sont unanimes: il est donc urgent de chercher un remède, si nous ne voulons dans peu assister à de grandes et douloureuses commotions financières. Jusqu'à ce jour, et nous-mêmes nous avons suivi cette voie, on n'a cherché ce remède que dans des lois spéciales sur la matière: les uns veulent que de nouvelles garanties soient accordées aux commanditaires; d'autres réclament une aggravation de pénalité; d'autres enfin accusent les magistrats de ne pas faire usage des lois qu'ils ont entre les mains, certains qu'avec ces lois on peut mettre un frein à l'avidité des spéculateurs.

Il y a du vrai dans tout cela. Evidemment les lois pénales ont prévu les cas de fraude dans toutes les entreprises; évidemment il y a moyen de frapper les hommes qui, par des manœuvres habiles, se donnent un crédit imaginaire, bercent leurs associés de fausses espérances pour les entraîner dans des entreprises desquelles ils sortent toujours les mains pleines. Mais cette longanimité des magistrats doit être examinée; s'ils ne poursuivent pas avec plus de vigueur, s'ils sont souvent d'une indulgence qui étonne, ne devons-nous pas en accuser les mœurs de notre époque? Car les mauvaises mœurs gagnent les sièges de la magistrature tout aussi bien que la chaumière ou les salons.

Pourquoi aussi tant de tolérance de la part des actionnaires? On cite chaque jour des milliers de dupes, la capitale retentit des noms des fripons heureux qui ont le mieux exploité la mine des entreprises par actions, et les hommes trompés se taisent; c'est à peine si de rares procès de police correctionnelle viennent avertir la société qu'elle n'est pas sans garanties.

Dans cet état de choses, que fait le gouvernement? Il s'endort au milieu d'un mal connu depuis long-temps; dans son intelligente prévoyance, il n'a trouvé rien de mieux à faire que de proposer de détruire le droit d'association industrielle. C'est ainsi qu'il veut extirper l'abus des sociétés par actions. C'est ainsi du reste que M. Barthe et con-

sorts ont procédé en 1834. Quand ils ont voulu atteindre les associations, qui pouvaient bien avoir quelques inconvénients, ils ont proscrit rigoureusement le droit. Espérons cette fois que M. Barthe n'arrivera pas à un aussi déplorable résultat.

Si on accueillait le projet de loi du ministère, en finirait-on pour cela avec les fripons qui exploitent la société en commandite? Evidemment non. Qui sait s'ils ne trouveraient pas encore dans cette loi qu'ils sauraient utiliser un appât de plus à présenter aux gens crédules? Car le gouvernement, en admettant même que son intention fût de n'autoriser que les entreprises qui présenteraient des chances de succès, pourrait être fréquemment trompé. — Ce n'est que par des agents intermédiaires que les ministres seraient renseignés; qui ne sait, dans le temps où nous vivons, quelle est la puissance des pots-de-vin? Puis viendraient les affinités politiques; les intrigues de tout genre se croiseraient pour obtenir des autorisations qui trop souvent seraient accordées par des motifs d'intérêt purement ministériel. Ce n'est donc pas au gouvernement qu'il faut confier le soin de veiller à l'intérêt des citoyens, c'est aux intéressés qu'il faut procurer les moyens de déjouer les fraudes et les manœuvres coupables; des faits récents nous prouvent que l'autorisation préalable entre les mains du pouvoir serait pour certains hommes qui ne manqueraient pas de l'obtenir un moyen de faire un plus grand nombre de dupes.

La solution des difficultés que présente une bonne législation sur les sociétés commerciales n'est pas facile, il faut en convenir; selon nous, ce n'est pas tant dans les lois qu'il faudrait la chercher que dans une réforme tout à la fois politique et morale. La plaie qui nous ronge est gangrenée, elle s'étend du sommet de la société jusque dans ses dernières couches. Croit-on que tout sera dit quand on aura inscrit dans le code pénal ou dans le code de commerce quelques articles de plus? aura-t-on par là fait revivre en France les principes d'honneur qui, avant la régence, animaient les anciens commerçants? aura-t-on détruit l'amour effréné du luxe, des somptuosités? Non, on aura seulement détourné le cours bourbeux de l'agiotage, sans raviver la bonne foi qui devrait être l'âme du commerce.

Pour obtenir des résultats favorables, il faudrait, ainsi que nous le démontrerons, se rapprocher des véritables principes qui doivent régir les nations; il faudrait que la richesse ne fût pas le seul moyen de parvenir à la considération. On ferait alors plus de cas de la probité et de l'honneur, et la fièvre de l'agiotage ne nous calcinerait pas jusqu'aux os.

On parle de la nomination de M. Nicias Gaillard, premier avocat-général de la cour de Poitiers, à la place de procureur-général près de la cour royale de Lyon. Cette faveur serait sans doute une fiche de consolation pour l'échec de la candidature de M. Gaillard aux élections de 1837, et c'est pour le récompenser de son profond dévouement, qu'on transforme le garde-des-sceaux manqué en chef de parquet d'une cour royale.

Le *Moniteur* publie la cession gratuite à la ville de Paris d'avenues et places dépendant de l'hôtel des Invalides et de

chose; il ne lit pas dedans, il réfléchit, toujours à ce que dit le livret, au néant des grandeurs humaines. Ces réflexions lui viennent à la vue d'une tête de mort sculptée sur la pierre d'un tombeau. Un petit chevrier est là, qui contemple le grand empereur avec un air sournois et une couronne de fleurs; ses mains, son visage, ses pieds surtout, sont blancs et sans souillures, quoiqu'il marche sans souliers ni sandales, comme un chevrier qu'il est. Le phénomène s'explique: le terrain est ratissé, ciré comme un parquet à l'anglaise; les arbres sont soigneusement échenillés, l'herbe n'est pas même foulée. Nous avons entendu un rapin s'écrier à la vue de ce tableau: « En voilà du propre! » — Était-ce un compliment ou une épigramme? Ce que nous savons, c'est que si le but de la peinture est de faire du joli, M. Revoil a fait du très-joli; mais si la mission de cet art est plus élevée, si elle consiste même et seulement dans la représentation fidèle de la nature, M. Revoil s'est complétement fourvoyé.

Nous lui dirons encore, et pour mémoire, qu'il a quelque peu outragé la vérité historique. Charles-Quint, après avoir remis son sceptre aux mains de Philippe II, son fils, pour se retirer à l'abbaye de St-Just, était vieux et cassé, et non dans la force de l'âge comme il l'a représenté. Après la cérémonie de ses funérailles, après avoir dit adieu au monde qu'il avait ébranlé, aux grandeurs dont il était las et saturé, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Espagne, des Indes et des Romains, celui dont le soleil ne se levait pas sur toutes les contrées soumises à sa domination, n'était plus que le frère Arsène, et c'est sous le froc du moine et courbé par les années qu'il eût fallu représenter le souvenir de tant de grandeur et de génie. M. Revoil n'a pas compris cela. J'ai oui dire qu'il faisait assez joliment des vers; c'est possible, mais à coup sûr il n'est pas poète.

Tout le monde a entendu parler de M. Biard et de ses charmantes compositions; on l'a bien accusé par-ci par-là, et non sans apparence de raison, de faire descendre la majesté de la palette jusqu'à la caricature. Il a probablement senti que ces reproches étaient fondés, mais en même temps il a voulu prouver que son pinceau pouvait s'élever jusqu'à l'épopée.

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

Sa Veuve brahmène prouve qu'il n'a rien prouvé; la disposi-

l'Ecole-Militaire; la loi qui approuve l'échange d'un immeuble domanial contre la manufacture d'armes de Saint-Etienne; la loi qui accorde à la veuve du général Danrémont une pension de 6,000 fr. à titre de récompense nationale.

— Une ordonnance du 20 mars convoque le collège du troisième arrondissement électoral du département de la Creuse, à Bourgneuf, pour le 17 avril prochain, par suite de la démission de M. Emile Girardin.

— Une ordonnance prescrit la publication dans le royaume des bulles d'institution canonique accordées par le saint-père à M. Cottret pour l'évêché de Beauvais, à M. Mioland pour l'évêché d'Amiens, à M. Lacroix pour l'évêché de Bayonne, et à M. Cart pour l'évêché de Nîmes.

C'est mardi, au Grand-Théâtre, qu'aura lieu le concert donné par Mlle Alessi. Le talent que cette cantatrice a déployé dernièrement dans le beau rôle d'Arsace de la *Semiramide* promet de nouveaux plaisirs aux dilettanti. La composition du programme doit attirer une nombreuse et brillante société.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1^o Ouverture de *Zampa*, musique d'Hérold;
- 2^o Scène et cavatine de la *Donna Caritea*, musique de Mercadante, chantée par Mlle Alessi;
- 3^o Variations sur des motifs du *Pirate*, exécutées sur le cor-net à piston par M. Luigini fils;
- 4^o *Je veux vous plaire* et *La grâce de Dieu*, romances chantées par Mme Perron;
- 5^o Duo de la *Donna del Lago*, musique de Celli, chanté par Mmes Alessi et Toméoni;
- 6^o *Rataplan*, chœur des *Huguenots*, chanté par MM. les choristes du Grand-Théâtre.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1^o Ouverture de la *Semiramide* (Rossini);
- 2^o Fantaisie pour le violon, exécutée par M. Cherblanc;
- 3^o Rondo de la *Semiramide*, en costume, orchestre et chœurs, chanté par Mlle Alessi;
- 4^o Fantaisie pour la flûte, exécutée par M. Donjon;
- 5^o Air du *Barbier*, chanté par Mlle Toméoni;
- 6^o Grand duo de *Roméo et Juliette*, musique de Vaccai, par Mmes Alessi et Perron.

PRÉFECTURE DU RHONE.

ARRÊTÉ.

Nous préfet du Rhône,

Arrêtons :

ART. 1^{er}. Le passage entre la digue et la rive gauche du fleuve est interdit à partir du 1^{er} avril prochain.

Les bateaux qui remontent et descendent devront, en conséquence, s'arrêter, les premiers en face des bâtiments de la Vitirolerie, et les seconds au bas-port de la Guillotière, jusqu'au moment où la fermeture de la passe rendra la navigation possible entre la digue et la rive droite du Rhône.

Fait à Lyon, hôtel de la préfecture, 27 mars 1838.

Le préfet du Rhône, J.-C. RIVET.

COUR D'ASSISES DU RHONE.

Audience du 30 mars.

Aujourd'hui comme hier la société demandait vengeance de la mort d'un de ses membres; hors ce point de similitude, la scène était grandement changée.

Hier, c'était l'assassinat froidement calculé, froidement consommé, hideux par son mobile, hideux par son exécution, hideux dans tous ses détails; c'était le crime dans toute son effrayante nudité, réalisation horrible d'une infernale pensée.

Aujourd'hui, la mort semblait plutôt l'œuvre de la nature que d'une main coupable; ce sentiment d'intérêt que d'habitude la victime inspire paraissait s'en détacher et protéger l'accusé de

tion de ce tableau est mauvaise et n'a rien de la majesté qu'un pareil sujet devrait comporter. Nous ne reviendrons pas sur les critiques dont cette œuvre a été l'objet de la part de la presse parisienne; elles sont justes et méritées. Rien de bizarre et de grotesque comme les figures d'Indiens; aussi il arrive qu'involontairement le rire vous vient sur les lèvres devant une scène faite pour inspirer la terreur et la compassion. Ce même sujet avait déjà fait commettre une mauvaise tragédie à un poète du XVIII^e siècle, à Lémierre, qui n'en faisait que de mauvaises. Auteur dramatique et peintre n'ont pas été plus heureux l'un que l'autre.

Combien nous préférons M. Biard alors qu'il s'abandonne à sa nature! Quelle originalité, quelle vérité dans la *Visite à la douane* (n° 1194)! Comment ne pas rire devant le *Triomphe de l'Embonpoint* (n° 122)? Mais surtout arrêtez-vous devant le n° 120, une *Fête sur les bords du Rhin*. Oh! pour ce dernier ouvrage, si j'étais M. Rothschild ou M. Aguado, qui sont déjà propriétaires de bon nombre de chefs-d'œuvre, voire même la liste civile qui possède bon nombre de croûtes, il deviendrait bientôt un trésor de plus entre mes autres trésors, ou un diamant, un rubis, une topaze, tout ce que vous voudrez de précieux entre mes épiluchures, selon que je serais M. Aguado, M. Rothschild ou la liste civile. Un parfum de germanisme, un arôme de chou-croûte, une odeur de pipe et de bière de Strasbourg vous montent au nez devant ce tableau; et pour peu que vous ayez du goût pour la pipe et la bière de Strasbourg, et que la chou-croûte ne vous soit pas indifférente, vous vous prenez à admirer ces bonnes figures *têtes carrées* qui toutes ont le même type, mais dont aucune ne ressemble à une autre, mérite plus rare qu'on ne pense et que M. Biard possède à un haut degré, car il est l'une des principales causes de l'immense succès et de la popularité de ses ouvrages. Comme coloriste, cet artiste n'est pas arrivé à toute la perfection désirable; cependant nous devons dire qu'il est en progrès dans cette partie essentielle de l'art.

Le *Gaston de Foix* de M. Jacquand est une œuvre de mérite. M. Jacquand est élève de M. Richard, mais sa manière, son faire paraissent se rapprocher de celui de Miéris et de Gérard Dow. M. Jacquand excelle dans ce qu'on appelle les accessoires: velours, étoffes de laine et de soie, tapisseries, meubles. Toutes

L'ÉCOLE LYONNAISE

A L'EXPOSITION DE 1838.

MM. REVOIL, BIARD, JACQUAND, DUCLAUX, ST-JEAN.

Comme toutes les grandes écoles de peinture, comme l'école vénitienne, comme l'école flamande, comme l'école espagnole, l'école lyonnaise a eu ses maîtres et ses élèves. Ses chefs de file étaient naguère MM. Richard et Revoil, qui tour à tour, le premier chassant le second, le second chassant le premier, ont occupé la chaire de peinture au palais St-Pierre.

Aujourd'hui un schisme s'est déclaré, une partie des adeptes a renié les croyances et le *chic* du maître, et s'est frayé de nouvelles routes dans ce désert sans bornes connues et sans horizon qu'on appelle art. Une autre partie, la plus nombreuse, s'est arrêtée dans le premier oasis qu'elle a rencontré, et s'y est endormie comme on s'endort sous le mancenillier.

Lais est mort, laissons en paix sa cendre.

Nous n'avons à nous occuper que de ceux qui donnent signe de vie. A tout seigneur tout honneur! M. Revoil, à qui on a fait les honneurs du salon carré, M. Revoil n'est pas Lyonnais; il est, je crois, le compatriote de M. Thiers; mais son talent, ses relations, et surtout ses élèves dans notre ville, en font un peintre lyonnais, et comme tel du ressort de notre critique. Cet artiste a exposé cette année, sous le n° 1491, un tableau que le livret indique comme représentant ou devant représenter Charles-Quint à l'abbaye de St-Just. Remarquons en passant que M. Revoil ne peint guère que des François 1^{er} et des Charles-Quint; il fait poser ces deux illustres rivaux, de face, de trois quarts, de trois quarts perdus de profil, surtout de profil: ces deux puissants monarques y gagnent infiniment en beauté, en majesté et en ressemblance.

Nous dirons à M. Revoil que son sujet était heureusement choisi, mais qu'il l'a mal conçu et guère mieux exécuté. Il a représenté Charles-Quint en dandy de la fin du XV^e siècle, parfaitement bien frisé, coquet, propre, tiré à quatre épingles, comme disent les bonnes femmes, vêtu de soie et de velours. Les crevés de son pourpoint et de son haut-de-chausses, les broderies de sa chemise et de ses manchettes sont d'une entière blancheur. Il tient dans ses mains un livre qui n'est ni un in-12, ni un in-8^o, ni un in-folio. Mais son format ne fait rien à la

onéreux par lui passés après la cessation de ses paiements et avant le jugement déclaratif de la faillite, devront être... au lieu de pourvoir à leur exécution. Le reste comme au projet. La discussion s'engage sur ces divers amendements entre MM. Persil, Barthe, Goupil de Préfeln, Quesnault. La séance continue. Il est 4 heures 1/4.

Variétés.

DERNIERS JOURS DE LÉOPOLD ROBERT.

Nous empruntons à un charmant ouvrage de M. Delécluze le morceau suivant :

« Entre toutes les maisons illustres, dit M. Delécluze, où l'on s'empressa d'accueillir Léopold Robert à Rome et à Florence, il y en eut une qu'il fréquenta plus particulièrement que les autres. Cette famille, née en France, mais ayant été forcée de s'établir en Italie depuis plusieurs années, se composait alors du mari, de la femme et d'une parente. Ces personnes non-seulement aimaient les arts, mais les pratiquaient elles-mêmes, en sorte qu'à peine Léopold Robert les eut connues, qu'il s'établit entre elles et lui un genre d'intimité que favorisait la communauté de leur goût. Comme peintre habile, Léopold avait l'autorité de ses conseils; cependant sa timidité et sa modestie naturelle le maintenaient dans une réserve qui lui semblait commandée d'ailleurs par le rang social de ses hôtes.

Il faut le dire dans l'intérêt d'une bonne partie des lecteurs sous les yeux de qui tomberont ces pages, rien n'est si perfide et si dangereux pour ceux qui s'occupent des arts, je n'en excepte pas les plus fameux, que cette apparence trompeuse d'égalité qui semble s'établir entre les personnes douées de talents et celles que le destin a placées haut dans le monde. Mille aventures, depuis celle de Torquato Tasso jusqu'à la mort de Léopold Robert, en font foi, et l'on peut tenir cette vérité pour irrécusable.

On plaisait, on grondait même Léopold de ce qu'il se tenait constamment sur une si grande réserve. Le talent, lui disait-on avec les intentions les plus honorables, est une dignité en France; il égalise tous les rangs. Et comme si on eût voulu lui donner la préséance, ses hôtes firent une suite de compositions pittoresques en commun avec lui.

Aux charmes de ces travaux se joignirent ceux d'une conversation instructive, animée, et qui devenait chaque jour plus intime. Enfin, séduit et bientôt subjugué par la douceur journalière d'une société choisie, où la délicatesse de son ame et l'élevation de son esprit trouvaient une atmosphère analogue à la leur, Léopold Robert, sans se rendre raison de ce qu'il éprouvait ni de ce qui pourrait en advenir, se laissa imprudemment aller au courant d'un bonheur dont l'innocence accrût encore la force.

Pleins de confusion d'abord, ses sentiments, ses idées se rapportaient plutôt à l'ensemble de cette société où il était entouré de tant d'égards flatteurs, qu'à une personne en particulier, lorsqu'une circonstance grave fut cause de la mort prématurée du chef de cette famille. C'est alors que l'amitié et les soins tendres que Léopold prodigua à la veuve ne laissèrent plus douter à ce malheureux artiste de la nature des sentiments qu'il éprouvait. La pureté de son ame et la rigueur de ses principes ne lui avaient même pas permis jusque-là de reconnaître la passion qu'il portait au fond de son cœur. Mais, lorsque d'un côté il vit cette personne libre, et que peu de temps après son bon sens lui démontra clairement que les lois de la société, auxquelles cette personne était invariablement soumise, ne lui laissaient aucun espoir d'union possible, alors son esprit se troubla.

Dans ces circonstances, a-t-on pris, à l'égard de cet homme étranger à toutes les séductions que présente le monde, les précautions délicates que l'état de son ame exigeait? La personne qui a exercé tant d'empire sur son imagination a-t-elle épuisé toutes les ressources de la prudence pour détruire, dès l'origine, des espérances, des illusions nées dans un cœur candide encore comme celui d'un enfant?

Quoi qu'il en soit, et malgré le respect que je porte à la mémoire de Léopold Robert, je veux, dans l'intérêt de ceux qui liront ces pages, signaler une faute grave qu'il a commise dans cette circonstance: au lieu de rassembler toute la force de sa volonté pour fuir loin de la personne qu'il aimait, quand il en était temps encore, il est resté en face du danger assez longtemps pour qu'il lui ait été impossible de l'éviter. Il y a des occasions dans la vie où tout courage de résistance est vain; il n'y a de salut que dans la fuite.

A compter de ce moment, l'ame de Léopold fut toujours douloureusement partagée entre la passion sourde qui le minait et la rigueur inflexible de ses principes religieux et moraux. C'est ce combat intérieur, dont la violence s'est incessamment accrue de jour en jour, qui a fini par briser son ame et altérer son esprit. Vainement abandonna-t-il Rome pour Florence et Florence pour Venise; aucune de ces précautions tardives ne put apporter de soulagement à son cœur ulcéré. Le seul sentiment qui soulageait parfois son ame naissait de l'idée qu'il a nourrie jusqu'à la fin de ses jours, que la dame de ses pensées, que cet être presque fantastique qui gouvernait sa vie, approuverait les ouvrages à la perfection desquels, pour cette raison, il sacrifiait le repos de ses jours et de ses nuits. Cet inconcevable désir qu'il avait de bien faire, de cette constance opiniâtre dans la composition et le perfectionnement de ses tableaux, n'étaient rien autre chose que cet amour immense concentré dans son cœur, dont il a animé, embelli et si souvent attristé ses ouvrages.

Voilà comment Aurèle Robert raconte la mort de son malheureux frère :

A. M. M***.

« Monsieur, Le 15, date de la dernière lettre que vous écrivit Léopold, était un dimanche. Nous avions l'habitude de passer ces jours-là à la maison, soit à écrire, soit à nous reposer. Dans la matinée, un jeune peintre allemand vint nous prendre et nous conduisit chez des dames vénitienues pour voir des miniatures. Après être rentrés et avoir déjeuné, nous étions dans la grande salle à causer avec J***. En parlant de mes petits succès, Léopold, qui déjà la veille m'avait tenu un langage semblable, me dit que je devrais me marier tandis qu'il en était temps, que ce serait une folie de ne pas le faire, etc. Il me prêcha avec tant de chaleur et de force à ce sujet, que toutes les raisons que j'aurais eu à lui opposer ne valaient plus rien. Le soir, nous dîna-mes avec quelques amis chez le restaurateur, et notre Allemand nous conduisit chez un médecin de son pays venu ici pour sa santé, et accompagné de sa femme et de sa belle-sœur. J'y allais assez ordinairement le dimanche soir, et enfin, à force de prières, j'étais parvenu ce soir-là à conduire Léopold chez ces dames, qui s'informaient toujours de lui avec intérêt.

La soirée se passa d'une manière charmante. Ces dames, fort bonnes musiciennes, offrirent d'abord de faire de la musique et demandèrent à Léopold ce qu'il préférait qu'elles exécutassent. Elles avaient le *Requiem* de Mozart qu'il pria de faire entendre, puis vinrent les valse, et l'on se mit à danser. Léopold lui-même prit part à nos divertissements, et se mit à causer avec une vivacité et une gaieté que je ne lui avais pas vues depuis long-temps. Je jouissais de le voir dans cette disposition;

aussi me promettais-je bien de mettre tout en œuvre pour le faire revenir au milieu de cette aimable famille. Avant de rentrer, nous fîmes encore avec nos jeunes Allemands une assez longue promenade. Nous trouvâmes à la maison le *Journal des Débats*, dans lequel M. D*** annonce l'arrivée du tableau des *Pêcheurs* à Paris: M. de Sacy avait eu l'attention de nous l'envoyer. Je fis lecture à Léopold de l'article qui le concerne, et après lui avoir donné le bonsoir, je montai à ma chambre. Les jours suivants, jusqu'au vendredi, nous travaillâmes, selon notre coutume, l'un près de l'autre dans le même atelier. Habituellement nous causions fort peu, autant par habitude que pour ne pas nous distraire de nos travaux; mais ce jour-là nous étions souvent en conversation. Il a toujours régné entre Léopold et moi une retenue silencieuse extraordinaire entre deux frères qui auraient dû être amis intimes. Cette disposition datait des premiers temps de mon séjour à Rome. Léopold, je dois le dire pour rendre hommage à la vérité, a toujours excité plutôt mon respect que ma confiance; et lui, de son côté, ne trouvant sans doute pas en moi cette profondeur de cette délicatesse de sentiments propres à correspondre avec les siens, et, de plus, ayant l'habitude malheureuse de concentrer et de cacher ce qu'il éprouvait, n'était jamais disposé à s'ouvrir franchement à moi sur ce qu'il éprouvait.

Dans les derniers jours il était inquiet; il se levait souvent de sa chaise pour allumer son cigare ou pour se regarder dans la glace. « Vois donc, disait-il, quelle singulière figure j'ai! quels yeux fixes! » Et il voulait les comparer avec les miens. « Quelle différence! ajoutait-il. J'ai rencontré tel ou tel qui m'a salué d'une singulière façon; il m'a regardé d'un drôle d'air!... J'ai l'air d'un fou; je n'oserais partir en cet état... S'il allait m'arriver un malheur en route! Je t'en prie, viens donc avec moi en Suisse, tu te marieras; je voudrais te sentir avec une femme. Tiens, mon cher, crois-moi, les fumées de la gloire ne sont rien; elles laissent un vide immense dans le cœur. — Eh bien! oui, lui disais-je, si tu le désires vivement, nous partirons ensemble. »

Tout en parlant de la sorte, il laissait voir tout ce qu'il avait de mobilité dans ses idées, dans ses projets. Sa parole était entrecoupée, ses discours peu clairs; et je m'efforçais de lui faire rendre sa pensée plus nettement, afin de pouvoir combattre ce qu'il y avait d'inquiet dans ses discours.

Excuse-moi, me disait-il alors avec une douceur angélique qui m'arrache aujourd'hui des larmes, je t'inquiète, je te tourmente, mais j'aime à t'entendre; parle, cela me fera du bien.

Un matin il me dit qu'il se sentait mieux; qu'il avait lu la Bible, qu'il croyait à la grâce. — Hé bien! oui, lui dis-je, n'est-ce pas convaincu maintenant que tu dois être heureux, que Dieu t'a accordé la force d'atteindre ton but si noble, si difficile, et qu'il t'accorde maintenant la récompense de tes peines, dont tu recueilleras le fruit en jouissant de l'amitié, de l'estime de tes parents, de tes amis?

Souvent il venait mettre ses deux bras sur mes épaules, et regardant mon travail: C'est bien, c'est très-bien! Ta copie est mieux que la mienne, disait-il en poussant un soupir. Ça ne va plus, ma vue baisse; je n'ai plus de plaisir au travail! — Je lui répondais: Quand tu seras reposé et que tu feras un tableau original, tu auras sans doute plus de plaisir qu'en faisant cette copie (celle des *Moissonneurs*).

Enfin, je faisais des efforts incroyables pour ranimer son courage; mais si l'effet de mes paroles était bon dans l'instant, il était bientôt détruit par le conflit d'idées produites dans son cerveau altéré par la maladie. Une inquiétude constante et vague m'empêchait de manger, et souvent même de travailler. Léopold, qui ne pouvait se dissimuler qu'il en fût la cause, s'accusait d'entretenir mon chagrin, et de son côté il paraissait tout aussi préoccupé de moi que je l'étais de lui.

Quelquefois je l'entraînais à la seule promenade de Venise qui soit agréable, au quai des Esclavons; mais il revoit des *Chiozzotti* qui lui rappelaient trop péniblement les fatigues que lui avait causées son tableau des *Pêcheurs*. D'ailleurs il se plaignait toujours du froid, et particulièrement de celui qu'il éprouvait à la tête. Sa santé cependant paraissait assez bonne dans les derniers jours de sa vie.

La dernière lettre qu'il reçut de Florence est arrivée le 8. Elle lui annonçait le projet d'aller à Rome, le félicitant de la réussite de son tableau dont on lui demandait une description. Cette lettre fut brûlée, comme les autres l'avaient été quelques jours avant, avec un calme qui annonçait une détermination fixe. Il n'aimait pas à me parler de sa passion; cependant je ne pus m'empêcher alors de lui dire que c'était à elle que j'attribuais l'état de découragement auquel il était réduit. — Tu te trompes, me répondit-il, j'en suis guéri, je n'y pense plus. — Si ce n'est pas de la passion que tu souffres, c'est de ses suites, lui dis-je; maintenant tu l'as arrachée de ton cœur, tu dois sentir un vide; c'est le moment d'essayer à te distraire. Allons en Suisse ou à Paris; là tu trouveras une occasion de te marier. — Ah! mon cher, il est trop tard! O Dieu! si je pouvais revenir dix ans en arrière, comme je le ferais!...

La veille de sa mort, nous étions réunis le soir, comme de coutume, dans la chambre de nos *padroni di casa*, avec MM. F*** et J***. Léopold était plus triste encore qu'à l'ordinaire, et il ne prit aucune part à la conversation générale. J'affectai de paraître gai, mais par moments je sentais les forces m'abandonner, autant par inquiétude que par besoin de sommeil. Ses yeux étaient sans cesse fixés sur les miens, et souvent il demandait ce que j'éprouvais. Nous sortîmes enfin, et dans ce moment il me commanda d'entrer dans sa chambre en montant vers la mienne; ce n'était pas mon habitude, parce que Léopold se couchait ordinairement de bonne heure. Lorsque j'entrai chez lui, il m'attendait pour m'offrir un verre d'eau sucrée à la fleur d'orange, dans l'intention de favoriser mon sommeil, et il me tendit la main avec une expression tendre et triste, qui me déchira maintenant le cœur.

Je dormis fort mal. Le matin je me levai un peu tard, et Léopold, contre son habitude, monta jusqu'à ma chambre; après nous être réciproquement demandé et donné de nos nouvelles, sans doute avec aussi peu de sincérité l'un que l'autre, Léopold me demanda ce que je lui conseillais de faire, et s'il devait partir. Comme nous avions souvent parlé de ce voyage, de ses chances et de ses avantages, comme je savais que tous ses amis lui avaient conseillé de le faire, je ne vis dans cette question de Léopold qu'une preuve nouvelle du peu de fixité qu'il avait dans ses idées et ses résolutions, et je me bornai à lui dire que je m'en référerais à lui, et qu'il devait bien se consulter pour prendre le parti le plus sage. « Eh bien! je pars! » dit-il. Puis, après un moment de réflexion, il fait quelques pas pour entrer dans la chambre de M. F***, avec lequel il aurait pu se mettre en route le lendemain. Il s'arrête, il revient, il retourne; puis, revenant encore tout-à-coup et comme entraîné par un mouvement involontaire, — ce fut sans doute l'arrêt de sa mort, — il me dit: « Avant de me décider, il faut que j'aie dit deux mots en bas. » Il descend avec rapidité en me criant: « Aurèle, voilà ton tailleur qui monte. » En effet, je suis forcé de m'arrêter quelques instants avec cet homme, puis je descends. J*** était à déjeuner dans la chambre de ces dames, et là je ne pus m'empêcher de témoigner l'inquiétude que me cau-

sait la situation de Léopold, qui, à ce que j'appris en cet instant, était allé à l'atelier. Comme nous avions l'habitude constante d'y aller et d'en revenir ensemble, son départ me surprit, et, sans savoir pourquoi, j'y cours plus vite que de coutume. En chemin je m'aperçus que j'avais la clé de l'atelier dans ma poche. Il n'aura pu entrer, me dis-je; où sera-t-il? En ce moment il arriva qu'au détour d'une rue un malheureux chien vint se jeter dans mes jambes en aboyant, et de cet instant un pressentiment funeste s'empara de moi. Tout troublé, j'arrive au palais Pisani, je demande à notre vieille servante si mon frère y est. — Oui. — Par où est-il entré? — Il a donné le tour. Je donne le tour, je trouve la porte fermée. Un trait de lumière m'a frappé; tout mon sang se met en mouvement; je fais une courte prière pour demander à Dieu du secours, et je revole à la première porte que j'essale encore d'ouvrir avec ma clé. Je frappe; j'appelle... rien! Je m'élance comme un furieux sur la porte que je brise avec effort; je traverse un petit vestibule, j'enfonce la seconde porte comme la première... Grand Dieu! quel coup de foudre! mon pauvre Léopold étendu la face contre terre au milieu d'un lit de sang!

Pétrifié à cette vue, je tombe à genoux pour recevoir deux soupirs qui s'exhalaient encore de cette pauvre détreinte mortelle. Notre vieille bonne pousse des cris et des gémissements. Je la supplie d'aller chercher du secours et je reste seul; je jette alors les yeux avec effroi sur ses mains pour chercher l'instrument cruel qui m'a ravi ce malheureux frère, je le vois posé sur une malle où le sang avait coulé d'abord, et d'où Léopold était tombé après avoir fait son coup infernal.

Devant ce cadavre sanglant, le souvenir de mon frère Alfred, mort de la même manière dix ans auparavant, jour pour jour, se présente à mon esprit, et je sens qu'il fallait rassembler tout mon courage pour ne pas succomber au désespoir, pour me conserver pour mes chères sœurs. Je priai Dieu pour nous tous; mais mes idées n'avaient aucune clarté. Un froid d'horreur les arrêtait; je ne pouvais proférer aucune plainte, car la douleur entraînait en moi comme un liquide entre-dans un vase...

Léopold m'a avoué anciennement que deux ou trois fois il avait éprouvé des découragements tels qu'il avait eu l'affreuse idée de se détruire: c'était dans les premiers temps où il était à Rome, et où il était tourmenté de l'idée de réussir et d'acquitter les dettes qu'il avait contractées; mais depuis la mort de notre chère mère et de notre frère, les idées de Léopold s'étaient tournées vers la religion. Elles s'étaient fortifiées depuis, et il ne parlait du suicide qu'avec horreur, et de notre pauvre frère qu'avec pitié.

Lorsque nous vîmes habiter cette maison, à Venise, il avait éprouvé déjà une espèce de crise qui m'effraya beaucoup. C'était en été; la chaleur lui avait causé une inquiétude et un malaise qui lui firent croire qu'il était atteint d'une maladie très-grave. Un matin il arrive à l'atelier où je travaillais, se jette sur une chaise, et poussant un grand soupir, s'écrie: « Mon cher Aurèle, c'est fini de moi; dans quelques jours je serai mort. » Je faillis tomber à la renverse. Cependant, comme je ne vis pas immédiatement des signes sensibles du mal qu'il disait éprouver, je m'efforçai de le rassurer. Il m'assura alors avoir entendu dire qu'il existait des maladies venant tout-à-coup, et qu'il était certain d'en avoir une de cette sorte. Nous courons à la maison; on fait appeler un médecin qui, après avoir visité et questionné mon frère, déclara qu'il n'y avait pas apparence de maladie. Léopold fut le premier à rire de sa terreur panique; il se remit, et bientôt les distractions que nous trouvâmes dans cette maison lui rendirent sa gaieté et son énergie. Nulle part ailleurs il ne se serait mieux trouvé qu'ici, entouré comme il l'était d'amis, de son frère, de trois dames remplies d'obligeances pour lui et qui prévenaient tous ses désirs. Que lui manquait-il? Y a-t-il de la faute de quelqu'un?

Les nouveaux essais qui se font chaque jour du TOPIQUE CORPORAUX de M. SAISSAC de Paris, les rapports des journaux et les nombreux certificats qui lui sont adressés de toutes parts, prouvent que ce remède est infailible pour la GUÉRISON DES CÔRS AUX PIEDS.

Borelly, place de la Préfecture, 13, à Lyon.

Avant la découverte du kaïffa et son importation en France, l'alimentation et la nutrition offraient un important problème à résoudre, celui de trouver une substance qui, sous un petit volume, présentât un excellent nutritif, sain, léger, de facile digestion, et qui convint également à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les constitutions, à tous les tempéraments, et principalement à l'alimentation des enfants. La découverte du KAÏFFA, connu sous le nom de DROW, d'AGOW et de KORNOW, l'a complètement résolu. Beaucoup de médecins en ont attesté l'efficacité, et nous nous bornons à citer les deux certificats suivants d'après l'instruction :

« Je soussigné certifie que le kaïffa est un excellent nutritif aromatique et mucilagineux, pour activer la convalescence. Cet aliment médicamenteux excite d'une manière heureuse les forces digestives lorsqu'elles sont dans un état de débilité complète. »

Signé: PATRIS, docteur-médecin. « Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris, atteste que le KAÏFFA, substance alimentaire que prépare M. Lamory, par son goût agréable, ses qualités éminemment nutritives, sa facile digestion, me paraît être une découverte très-heureuse et très-utile à l'humanité. Comme médecin, j'en recommande l'usage. »

Signé E. MOULLIN, rue de Bussy, no 15 (1). (1) Dépôts autorisés chez les pharmaciens suivants: MM. Vernet, place des Terreaux, à Lyon; Giroux, à Belleville; Michel, à Tarare; Voituret, à Villefranche; Gélis, à Beaujeu. Ils délivrent gratis une brochure in-8°, intitulée: *Conseils d'hygiène et de médecine usuelle, par un docteur de la Faculté de Paris.*

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 31 MARS.				
NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividendes payables.	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.	
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon,	1,350
4,500	1,000	par trimestr.	Ponts sur le Rhône,	1,000
450	2,000		Ponts de la Feuillée,	2,275
300	2,000		Pont Seguin,	1,700
220	2,000		Pont de l'Île-Barbe,	1,400
2,360	1,000		Pont et gare de Vaise,	475
1,300	1,000	Juin et Déc.	Eclairage au gaz, St-Perrac,	1,915
1,000	700		Eclairage au gaz, St-Etienne,	1,100
320	5,000	Décembre.	Bat. à vap. de Lyon à Arles,	6,200
180	2,000		Paq. à vap. (Lyon à Chalon),	1,250
134	5,000	Idem.	Gond. à vap. sur Saône, marc.,	4,000
400	10,000		Fonderies (Loire et Isère),	25,000
2,200			Ch. de fer, Lyon à St-Etienne,	3,900
240	5,000		Moulins à vap. de Perrache,	4,250
3,000	750		Eclair. au gaz, 3 villes du Midi,	830
700	750		Caisse d'esc., com. de best.,	1,000
	1,000	Jan. et Déc.	Ce gén. mines de R.-de-Gier,	1,050
	1,000	Jan. et Juil.	Soc. civ. d'act. min. de houil.	1,600
1,500	800	Juin et Déc.	Mines Grangette et Caillette,	810

Mouvement de la population du dépôt de mendicité de Lyon, du 16 au 31 mars 1838.

Effectif au 16 mars : Hommes, 93; femmes, 113 :	206
Admis pendant la quinzaine : Hommes, 10; femmes, 4 :	14
Total :	220
Sortis pendant la quinzaine : Hommes, 3; femmes, 2 :	5
Effectif au 1 ^{er} avril 1838 : Hommes, 100; femmes, 113 :	213

GRAND-THÉÂTRE.

Dimanche 1^{er} avril 1838. — La Juive, opéra. — A six heures.

GYMNASÉ-LYONNAIS.
Dimanche 1^{er} avril 1838. — 1^o VOULOIR C'EST POUVOIR, vaud. — 2^o LA COURTE-PAILLE, vaud. — 3^o LES SALTIMBANQUES, vaud. — A six heures.

BOURSE DE PARIS DU 30 FÉVRIER.

Il n'y a eu ni affaires ni variations dans les fonds français. L'actif n'était pas encore coté.				
Cinq pour cent	107 95	108	107 95	107 95
— fin courant	»			
Quatre pour cent	101 75			
Trois pour cent	80 25	80 30	80 25	80 50
— fin courant	»			

Rentes de Naples	99 70	99 70	99 65	99
— fin courant	»			
Caisse hypothécaire	809			
Emprunt d'Haiti	510			
Quatre Canaux	1250			
Actions de la Banque	2665			

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RUTTENBERG.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLE.

Feuilles d'Annonces.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(453) VENTE AUX ENCHÈRES

D'une maison sise à Lyon, grande rue Mercière, n° 53.

Cette maison est composée de caves voûtées, rez-de-chaussée, cinq étages et greniers au-dessus.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, n° 1, le onze avril mil huit cent trente-huit, dix heures du matin.

S'adresser, pour plus amples renseignements, audit M^e Laforest, chargé de traiter de gré à gré jusqu'au jour de l'adjudication.

Etude de M^e Darmès, notaire à Lyon, quai de Bondy, n° 165.

VENTE

EN BLOC OU EN DÉTAIL

De la belle propriété de Fontenay, située à St-Cyr-au-Mont-d'Or.

Elle se compose de vastes bâtiments bourgeois et de grangeages, de 68 bicherées de terrain d'un seul tenant contigu aux bâtiments, avec salle d'ombrage, terrasse, beau point de vue sur la Saône, eau de source. Les omnibus de Collonges, qui stationnent sur le quai d'Orléans, passent devant la barrière de la propriété; elle peut être visitée tous les jours et à toute heure, attendu que les vendeurs l'habitent.

Pour les renseignements, s'adresser à M. Denoyel, place de la Fromagerie, 6; et à M^e Darmès, notaire. (478)

(414) ÉTUDE DE M^e GIVORD, AVOUÉ.

ADJUDICATION DÉFINITIVE PAR LICITATION,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

Au samedi 7 avril 1838,

D'une maison de campagne, dite le château des Tournelles, à Saint-Martin-de-Fontaine, sur le bord de la Saône.

Cette propriété se compose de bâtiments de maître, maison de granger, parterre, jardin, terrasse, salle d'ombrage, pièce d'eau, et terres de la contenance totale de deux hectares sept ares un centiare, seize bicherées environ.

Il y a deux sources d'eaux vives ne tarissant jamais. Cette propriété d'agrément est aussi propre à un pensionnat ou à tout autre grand établissement.

S'adresser, pour voir la propriété, sur les lieux, au fermier, et, pour les renseignements, à M^e Givord, avoué, place du Petit-College, n° 3.

(6948) VENTE A L'AMIABLE,

EN GROS OU EN DÉTAIL,

D'un domaine situé à St-Genis-Laval, au hameau de Neyve, venant de la succession de M^{me} Ferroussat.

Ce domaine se compose de bâtiments de maître et d'exploitation, de prés, vignes, terres et bois.

Il existe un vaste cellier et cave voûtée au-dessous, propres à l'entrepôt de mille pièces de vin.

La vente aura lieu dans les bâtiments du domaine le dimanche 8 avril 1838 et jours suivants.

S'adresser, avant le jour fixé pour la vente, à M^e Morand, notaire à Lyon, rue de la Gerbe, n° 14.

Etude de M^e Dugueyt, notaire à Lyon, place du Gouvernement, n° 5.

A VENDRE. — Terrains propres à recevoir des constructions, situés à la gare de Vaise, divisés par lots de différentes grandeurs et de divers prix, variant depuis 50 cent. le pied métrique jusqu'à 1 fr. 50 c. et au-dessus. La division en est faite avec ouvertures de rues et places.

S'adresser à M^{es} Dugueyt, Jogand et Casati, notaires à Lyon, dépositaires des plans de tracé et de division, et chargés de traiter. (469)

ANNONCES DIVERSES

(4717) A VENDRE. — Beau fonds de café, tout agencé à neuf, bien situé, aux Brotteaux. S'adresser au bureau du journal.

(4726) A VENDRE pour cause de départ. — Un excellent piano à six octaves. — S'adresser à M. Buisson, pasteur, en bas du Chemin-Neuf, n° 2, au 3^e.

(4654) A LOUER de suite. — Plusieurs appartements bourgeois, avec jardin et jouissance de la promenade dans un vaste clos garni d'agrément, situés à Villeurbanne, à l'arrivée des omnibus.

S'adresser à M. Lornage, propriétaire à la Guillotière, rue de la Croix, n° 21, ou chez M. Fatin, marchand de verre, Port-du-Temple, n° 46, à Lyon, pour les renseignements

(4731) M. BERLE, coiffeur, place des Terreaux, n° 17, seul dépositaire de la véritable pommade au rhum et au quinquina, pour faire croître les cheveux et les empêcher de tomber, d'après de nombreuses épreuves qu'il peut citer, prévient que chaque pot sortant de sa maison portera sa signature.

MUSIQUE.

Le 5 avril 1838 s'ouvrira le COURS GRATUIT EN SOIXANTE LEÇONS, d'après la méthode de GALIN, place du Plâtre, n° 1. LES DAMES ont des places réservées. Les inscriptions se délivrent tous les jours dans la salle du cours, de trois à quatre heures, ou bien après huit heures du soir.

SIROP DE LAIT D'ANESSE.

Tout le monde connaît les propriétés du Lait d'Anesse dans les MALADIES DE POITRINE, dans la PULMONIE, les ASTHME, TOUX, RHUMES, CATARRHES, OPPRESSIONS, etc.; la difficulté de se procurer ce précieux remède a décidé les chimistes à combiner avec ses principes un médicament qui en eût toutes les propriétés. M. Borelly, pharmacien, est, après des essais multipliés, parvenu à concentrer dans un sirop toutes les vertus médicamenteuses du Lait d'Anesse, et trois cuillerées de ce sirop étendu d'un verre d'eau tiède ou d'infusion de fleurs pectorales équivalent à une tasse de ce Lait. Le sirop de M. Borelly peut être par les enfants à la dose de deux cuillerées, matin et soir. — Le sirop de Lait d'Anesse se vend à la pharmacie de Borelly, de la Préfecture, n° 13, à Lyon, 4 fr. 50 le flacon, et 2 fr. 25 c. le demi-flacon. — Dépôt chez MM. les pharmaciens Michel, Tarare; Lacroix, à Montbrison; Dufour, à Annonay; Trouillet, à Vienne; Bouteille, à Grenoble, grande rue. (154)

PAR BREVET D'INVENTION.

PATE DE REGNAULD AINÉ,

AUTORISÉE PAR BREVET ET ORDONNANCE DU ROI,

Pour la guérison des rhumes, catarrhes, toux, coqueluches, asthmes, enrhumements, et des maladies de poitrine. (Instruction qui accompagne chaque boîte.) — Dépôts chez MM. les pharmaciens suivants: Boitel, rue Lafont, 24, à Lyon; et Deschamps, rue St-Dominique, 13, même ville; Arduin, à Amplepuis; Briand, à St-Symphorien; Giroux, à Villefranche; Michel, à Tarare, rue Pêcherie; Voituret, à Villefranche. (495)

(4729) A LOUER à la St-Jean. — Deux appartements, dont l'un de quatre pièces au 1^{er} étage, l'autre de quatre pièces au 4^e, parqueté et bien agencé, rue des Deux-Angles, n° 13. S'y adresser.

(4728) A LOUER. — Appartement de cinq pièces, avec la jouissance de la promenade dans un clos, situé à la Guillotière, rue du Béguin, n° 3. S'adresser à M. Carron, place de la Fromagerie, 12.

(4727) Un chien a été trouvé et recueilli. S'adresser montée du Gourguillon, n° 31, de midi à une heure.

RÉOUVERTURE DE L'HOTEL DES PRINCES,

Rue Saint-Dominique, passage Couderc.

M. Chamrion fils, restaurateur, a l'honneur de prévenir le public qu'il a réparé et mis à neuf cet hôtel dont il est propriétaire. Il sera ouvert à partir d'aujourd'hui dimanche 25 mars. Les personnes qui voudront l'honneur de leur présence n'auront qu'à se louer de la célérité et des soins qu'on apportera dans toutes les parties du service. (6943)

Brevet d'invention.

Porte-Plumes Incaustifère

A RÉSERVOIR D'ENCRE CONTINU.

Ces porte-plumes sont de la forme et de la grosseur d'un crayon ordinaire; toutes les plumes métalliques s'y adaptent, et ils contiennent la quantité d'encre nécessaire pour écrire pendant dix-huit heures. On les porte dans la poche ou dans le portefeuille, sans crainte que l'encre vienne à se chapper. — Les juristes, les médecins, les négociants, les agents de change, les voyageurs, les élèves des écoles, et toutes les personnes qui ont souvent à prendre des notes et à écrire hors de leur domicile, apprécieront l'avantage d'une invention qui rend l'écriture inutile. — Prix : 2 fr. (4750)



TOPIQUE COPORISTIQUE. — Il attaque la racine des cors aux pieds, et la fait tomber en quelques jours sans aucune douleur. — Dépôt chez M. Borelly, pharmacien, place de la Préfecture, 13, à Lyon. (490)

PASTILLES DE CALABRE,

De POTARD, pharmacien, rue St-Honoré, n° 271, à Paris.

Elles sont recommandées par tous les médecins pour la guérison prompte des rhumes, catarrhes, asthmes, toux, enrhumements, coqueluches, irritations de poitrine, d'intestins et des glaires; les seules qui facilitent l'expectoration et entretiennent la liberté du ventre.

Dépôts, à Lyon, à la pharmacie des Célestins, et chez MM. Bonnet, place Bellecour, n° 22; Guillemaud, confiseur, rue St-Pierre, n° 17; Barbe, à Roanne; Guitard, confiseur, à St-Etienne; Michel, à Tarare. (493)

Bandages herniaires,

A ressorts élastiques, à vis de pression et à charnières, ou brisure droite ou inclinée.

Inventés et perfectionnés par Wickham et Hart, brevetés,

Rue Saint-Honoré, n° 257, près celle de Richelieu, à Paris.

Ces bandages sont propices pour toutes sortes de hernies, s'ajustent d'eux-mêmes, se portent sans sous-cuisses, et sans fatiguer en aucune manière les hanches.

On en trouve un grand assortiment à Lyon, chez M. Bianchi, rue de la Préfecture, 20, et à Saint-Etienne, chez ledit M. Bianchi, rue de Foy, 7. — Les prix en sont modérés. (Affranchir les lettres.) (6809)

MALADIES DE POITRINE

Le sirop pectoral de mou-de-veau, de QUET, pharmacien, est reconnu depuis long-temps supérieur à tous les autres remèdes, pour la prompte et parfaite guérison des rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, asthmes, irritations d'intestins et de poitrine. — Se vend avec une instruction à la pharmacie de Quet, rue de l'Arbre-Sec, n° 31, à Lyon. (496)

MÉMOIRE SUR LA GUÉRISON SANS MERCURE

DES DARTRES

MALADIES SECRÈTES.

Par la méthode végétale, dépurative et rafraîchissante, docteur BELLIOU, rue des Bons-Enfants, n° 2, Paris.

Méthode approuvée par le rapport d'une commission de quatre docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, date du 2 mars 1833. (Voir l'ouvrage annoncé ci-après.) Brochure de 150 pages (12^e édition), à l'aide de laquelle on peut se diriger soi-même. Prix : 1 fr. 50 c. par la poste. On la trouve chez les pharmaciens après désignés, chargés de donner des renseignements sur ce traitement.

LYON, chez M. Borelly, pharmacien, place de la Préfecture, 13.

ET CHEZ MM. LES PHARMACIENS DES VILLES SUIVANTES:

AVIGNON, chez M. Guibert, place St-Didier, 12.

BESANCON, chez M. Loudier, rue Battant, près le port.

CHALON-SUR-SAONE, chez M. Langeron, successeur.

Terrat, Grande-Rue, 11.

DIJON, chez M. Delarue.

MACON, chez M. Thénod, rue Municipale, 38.

ST-ETIENNE, chez M. Couturier, rue de Lyon, 3.

TARARE, chez M. Michel, rue Pêcherie.

VILLEFRANCHE, chez M. Vernhes, rue Villeneuve, 44.

VIENNE, chez M. Viguié, rue Marchande.

VALENCE, chez M. Accarie, pharmacien du roi, rue Saint-Félix, 55. (498)

Guérison des Maladies secrètes.

(455) Guérison sûre et facile, sans mercure ni copahu, de toutes les maladies secrètes et des dartres, quelle que soit leur nature, par la mixture et les pilules du docteur Thivaud, de Montpellier, médecin spécial de ces maladies.

Les pilules se vendent par boîtes et la mixture par flacons connus pour arrêter l'écoulement le plus ancien et le plus rebelle, d'un à cinq jours, sans rechute.

Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n° 12, à Lyon.

POUDRE PURGATIVE DU DOCTEUR MEYNIER

Préparée par Michel, pharmacien, rue Pêcherie, n° 10 (Rhône), seul propriétaire de sa formule, employée avec succès contre les glaires, pituite, dépôts de lait, obstructions du foie, dartres, et contre toutes les maladies causées par les humeurs. Prix : 1 fr. 25 c. la boîte.

Seul dépôt pour la ville de Lyon, chez Macors, pharmacien, rue St-Jean, n° 30. (497)